



AFREC

Commission Africaine
de l'Énergie



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE,
DU PÉTROLE ET DES MINES

RAPPORT DE DIAGNOSTIC ET PLAN D' ACTIONS

MAI 2025

*Préparé pour le Ministère des Énergies
et du Pétrole de la République Islamique
de Mauritanie*



**Programme d'appui aux états
membres de l'Union Africaine et
les communautés économiques
régionales pour améliorer ou
mettre en place des systèmes
nationaux/régionaux d'information
sur l'énergie (SIEN/SIER)**

Copyright © AFREC 2025. Tous droits réservés.

L'initiative de la Commission africaine de l'énergie (AFREC) visant à accompagner les États membres de l'Union africaine (UA) dans la mise en place et le renforcement des systèmes nationaux d'information énergétique constitue une étape stratégique majeure pour le développement durable du secteur énergétique africain. Des données énergétiques fiables, crédibles, actualisées et complètes sont indispensables à l'élaboration de politiques efficaces, à une planification des investissements pertinente et à la mise en œuvre réussie des stratégies énergétiques aux niveaux national, régional et continental.

Ce rapport diagnostique quinquennal, assorti d'un plan d'action, offre une vue d'ensemble complète des systèmes nationaux d'information énergétique et propose des actions stratégiques pour renforcer le capital humain, les infrastructures ainsi que les ressources financières nécessaires à la modernisation de ces systèmes. En améliorant les systèmes nationaux d'information énergétique, l'AFREC entend doter les États membres d'outils modernes favorisant une prise de décision fondée sur des données probantes et renforçant le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets énergétiques.

Des systèmes d'information énergétique renforcés joueront un rôle déterminant dans l'accélération des progrès vers un accès universel à des services énergétiques modernes, abordables et fiables, conformément à l'Objectif de développement durable 7 de l'Agenda 2030 pour le développement durable et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ils contribueront également à la réalisation des ambitions plus larges de l'Afrique en matière de sécurité énergétique, d'intégration régionale et de transformation économique.

À cet égard, la Commission africaine de l'énergie exprime sa sincère reconnaissance aux ministères de l'Énergie des 16 États membres suivants : Tchad, Cameroun, République centrafricaine, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gambie, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Togo et Tunisie. L'AFREC adresse également ses remerciements aux coordinateurs nationaux, aux institutions, aux experts ainsi qu'aux parties prenantes concernées des États membres participants, dont l'engagement, la coopération et le dévouement ont été précieux tout au long de l'élaboration de ce rapport.

Grâce à un engagement politique fort et à une collaboration soutenue entre les États membres, les institutions régionales et les partenaires de développement, les années à venir offrent une opportunité unique de moderniser et d'harmoniser les systèmes de données énergétiques et de promouvoir une planification énergétique fondée sur des données probantes à l'échelle du continent africain.

La Commission africaine de l'énergie (AFREC) est une agence spécialisée de l'énergie de l'Union africaine (UA), chargée de développer le secteur énergétique africain à travers la facilitation, la coordination, l'harmonisation, la protection, la conservation, le développement, la promotion de l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques en Afrique.

Elle travaille activement avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans les 55 États membres de l'UA, en veillant à ce que toutes les initiatives énergétiques s'alignent sur le développement futur du secteur de l'énergie en Afrique et sur la poursuite de la construction de « l'Afrique que nous voulons ».

Pour toute demande complémentaire concernant ce rapport, veuillez vous adresser au :
Directeur exécutif



Commission Africaine de l'Énergie (AFREC)

02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035

Algiers, Algeria

Tel : +213 23 45 9198

Fax : +213 23 45 9200

Email : afrec@africanunion.org

Site Web : www.au-afrec.org



1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
1.1 Résultats du diagnostic	8
1.2 Recommandations	10
1.3 Actions prioritaires	12
2 VUE D'ENSEMBLE DU PAYS	14
2.1. Description générale	14
2.2. Statistiques énergétiques	16
2.3. Contribution au Système d'Information Énergétique de l'AFREC	16
3 DIAGNOSTIC	17
3.1. A propos du diagnostic	17
3.2. Environnement institutionnel et légal	17
3.2.1 Situation actuelle	17
3.2.2 Evaluation et analyse des lacunes	19
3.3. Ressources humaines et matérielles	20
3.3.1 Situation actuelle	20
3.3.2 Evaluation et analyse des lacunes	22
3.4. Collecte des données	22
3.4.1 Situation actuelle	23
3.4.2 Evaluation et analyse des lacunes	24
3.5. Traitement des données	25
3.5.1 Situation actuelle	25
3.5.2 Evaluation et analyse des lacunes	25
3.6. Contrôle qualité et validation	26
3.6.1 Situation actuelle	26
3.6.2 Evaluation et analyse des lacunes	26
3.7. Diffusion et analyse	27
3.7.1 Situation actuelle	27
3.7.2 Evaluation et analyse des lacunes	27
3.8. Analyses et recommandations	28
3.8.1 Matrice Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces	28
3.8.2 Recommandations	28
4 PLAN D'ACTION POUR ÉTABLIR UN NEIS	31
4.1. Identification et priorisation des actions requises	31
4.2. Implémentation du plan d'action	35
5 ANNEXES	42
5.1. Résumé des problèmes détectés lors du diagnostic	42
5.2. Hypothèses de coûts	45
5.3. Liste des entretiens	45
5.4. Questionnaires	45

LISTE DES ACRONYMES

AFREC	Commission Africaine de l'Énergie
AIE	Agence Internationale de l'Énergie
ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique
ARE	Autorité de Régulation
ETP	Equivalent Temps Plein
GES	Gaz à effet de serre
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
GWh	Giga Wattheures
IRES	International Recommendations for Energy Statistics
Ktep	Millier de tonnes d'équivalent pétrole
Kinross	Kinross Gold Corporation
Mtep	Mégatonne équivalent pétrole
MCM	Mauritanian Copper Mines
PF	Point Focal
PFN	Points Focaux Nationaux
PIB	Produit Intérieur Brut
SIE(N)	Système d'Information Énergétique National
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Électricité
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
TdR	Termes de référence
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résumé des principaux résultats du diagnostic	9
Tableau 2 : Données transmises à l'AFREC	16
Tableau 3 : Diagnostic de l'environnement institutionnel	20
Tableau 4 : Ressources humaines dédiées aux statistiques	21
Tableau 5 : Diagnostic des ressources humaines et matérielles	22
Tableau 6 : Sources et procédures de collecte de données	23
Tableau 7 : Diagnostic de la collecte de données	24
Tableau 8 : Diagnostic du traitement de données	25
Tableau 9 : Diagnostic de la validation des données	26
Tableau 10 : Diagnostic de la diffusion des données	27
Tableau 11 : Matrice des Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces	28
Tableau 12 : Recommandations	34

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Aperçu du plan d'action avec les phases et les activités principales	13
Figure 2 : Carte régionale - République Islamique de la Mauritanie	14
Figure 3 : Approvisionnement totale en énergie primaire en Mtep (source : AFREC)	15
Figure 4 : Consommation finale en ktep (source : AFREC)	15
Figure 5 : Organisation du Ministère de l'Énergie et du Pétrole	18
Figure 6 : Environnement institutionnel	19
Figure 7 : Matrice de priorisation	32

1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Ce rapport de Diagnostic et Plan d'action du Système d'Information Energétique (SIEN) pour la République Islamique de la Mauritanie a été développé avec le soutien de l'AFREC et en étroite collaboration avec les Points Focaux Nationaux (PFN) de l'AFREC et la Direction de l'Electricité et des Energies Renouvelables du Ministère des Energies et du Pétrole de la Mauritanie.

Les objectifs de cette assistance technique sont de (1) réaliser un diagnostic des statistiques énergétiques, (2) recommander des activités spécifiques pour améliorer les statistiques énergétiques et renforcer ou établir un SIEN, et (3) générer un plan d'action de haut niveau qui identifie les ressources et les délais nécessaires à la mise en œuvre des actions recommandées.

1.1 RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

A ce jour, la Mauritanie ne dispose pas d'un SIE national opérationnel et s'appuie sur les questionnaires AFREC pour mettre en œuvre la production du bilan national annuel. Les statistiques énergétiques sont à la charge d'une équipe des Points Focaux Nationaux affectés à l'AFREC et répartis dans les différentes sous-directions relevant de la Direction de l'Électricité et des Energies Renouvelables au sein du Ministère des Energies et du Pétrole. Suite au décret n°2024-145 du 30 Septembre 2024, la Direction des Études et de l'Analyse économique, sous la Direction Générale des Études, de la Planification et de la Coopération, est attribuée le mandat de collecter les données, de traiter et de produire les statistiques de l'énergie et les rapports associés. À la date de rédaction de ce rapport, ce mandat n'a pas encore été formalisé ni mis en œuvre.

Le tableau ci-dessous décrit les principales caractéristiques du programme de statistiques énergétiques de la Mauritanie telles qu'identifiées lors de la phase de diagnostic décrite dans la section 3 de ce document.

Item	Résultats du diagnostic
Environnement institutionnel et légal	• Les statistiques de l'énergie sont actuellement gérées par une équipe comprise de Points Focaux AFREC au sein de la Direction de l'Électricité et des Énergies Renouvelables du Ministère des Energies et du Pétrole • La collecte de données se montre fragilisée par un manque de collaboration et d'accords formels concernant ses interactions avec les organisations fournisseuses de données • Il manque un cadre organisationnel bien défini pour la centralisation du mandat de statistiques énergétiques
Ressources humaines et matérielles	• Les ressources humaines sont robustes avec une équipe de 4 ingénieurs à temps plein, malgré une mobilisation sous-optimale pour la production des statistiques énergétiques, et une coordinatrice des points focaux. La disponibilité en temps n'est pas une contrainte majeure • Une infrastructure informatique adaptée, avec un réseau internet et des ordinateurs portables, mais il manque le matériel roulant • Il manque de formation pour les collaborateurs, surtout aux statistiques de l'énergie et à l'établissement de bilans énergétiques
Collecte des données	• Le manque d'engagement et de collaboration avec les fournisseurs de données en absence d'accord officiel qui définit la teneur et le format des informations que les partenaires doivent transmettre à l'équipe statistique. • Pas de procédures écrites définissant les sources et les flux de données en l'absence des accords formels entre MEP et ses sources de données • Manque de données fiables sur la biomasse et l'efficacité énergétique et la désagrégation de la consommation finale par secteur • Manque de sensibilisation et d'engagement auprès des fournisseurs de données
Traitement des données	• Absence d'un processus structuré de traitement des données et manque de compétences en traitement de données • Manque de formation sur les méthodes approfondies des statistiques énergétiques • Absence de procédures d'archivage des bilans saisis
Contrôle qualité et validation	• Manque de contrôle automatique et de système suivi des corrections • Absence de mécanisme de validation externe tel qu'un atelier de validation pour présenter le bilan énergétique
Diffusion et analyse	• Partage de données disponibles pour le bilan énergétique uniquement à l'AFREC • Absence de production d'analyses de données et d'élaboration de rapports narratifs sur le secteur de l'énergie • Manque de diffusion des statistiques et des données entre les institutions

Tableau 1 : Résumé des principaux résultats du diagnostic

Malgré les nombreux défis rencontrés, l'équipe en charge des statistiques énergétiques au sein du Ministère de l'Énergie et du Pétrole témoigne d'une volonté et d'un engagement fort à mettre en place des procédures solides et pérennes en vue de structurer, renforcer et fiabiliser la production des statistiques énergétiques en Mauritanie.

Les statistiques énergétiques en Mauritanie en sont encore à un stade embryonnaire et requièrent un travail de fond tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel. L'un des axes majeurs d'amélioration réside dans la consolidation du cadre institutionnel et le renforcement du mandat de l'équipe en charge des statistiques énergétiques, afin de lui permettre de mener efficacement la collecte de données nécessaire à l'élaboration du bilan énergétique national et à l'archivage des données historiques. Pour remédier aux difficultés actuelles, il est essentiel de renforcer les capacités techniques de l'équipe statistique, tout en clarifiant sa structure organisationnelle et fonctionnelle, notamment au regard des récentes restructurations du Ministère.

Dans ce contexte, la priorité doit être donnée à l'établissement d'un cadre organisationnel clair et pérenne, incluant : un mapping détaillé des sources de données, la mise en place d'accords formels avec les fournisseurs de données, et la définition d'un calendrier précis couvrant l'ensemble des étapes — de la collecte des données jusqu'à la production et la diffusion éventuelle de rapports sectoriels, à destination des institutions publiques, en premier lieu.

1.2 RECOMMANDATIONS

Quatre recommandations clés pour le développement des statistiques énergétiques de la Mauritanie ressortent du diagnostic :

1 – Définir un cadre institutionnel adapté et améliorer la collecte des données

les restructurations successives du ministère fragilisent la capacité de production des statistiques énergétiques. La production des statistiques énergétiques est cruciale à l'élaboration d'une politique énergétique bien informée et l'évaluation de besoins en investissement du secteur de l'Énergie. D'où le besoin d'organiser une entité de statistique énergétique performante de manière durable.

→ A. Formaliser le rôle de chaque institution dans le système de statistique énergétique de la Mauritanie

dans l'immédiat, il s'agit de spécifier contractuellement les activités des Points Focaux, dans un format contraignant. Il s'agit de désigner une liste de Points Focaux au sein des institutions pertinentes à la collecte de données, d'établir pour chacun une fiche de poste détaillant une liste exhaustive de leurs tâches de collecte de données et de clarifier les responsabilités hiérarchiques.

→ B. Instaurer une routine de travail avec les Point Focaux pour améliorer l'efficacité de la collecte

Dans l'immédiat, il serait intéressant d'organiser des réunions périodiques de suivi avec l'équipe statistique et l'ensemble des Points Focaux et donc de prévoir le budget de fonctionnement associé.

→ C. Permettre la montée en compétence de l'équipe et des Points Focaux

La première action serait de mettre à disposition de l'équipe et des points focaux des ressources d'auto-formation.

→ D. Améliorer les données critiques des sous-secteurs du pétrole et de la biomasse

Le diagnostic révèle des lacunes importantes dans les données du secteur du pétrole et de la biomasse, qui doivent être traitées en priorité, car elles constituent une menace pour l'exactitude et la pertinence globale des données sur le bilan énergétique produit par l'équipe. Une enquête sur la consommation finale d'énergie pourrait s'avérer utile pour quantifier les utilisations finales.

2 – Renforcer les capacités techniques et les ressources matérielles

Actuellement, l'équipe de statistiques énergétiques dispose de ressources humaines suffisantes pour mener un premier travail de collecte, analyse et élaboration des statistiques énergétiques. Toutefois, cela nécessitera une montée en compétence de l'équipe et l'allocation de quelques facilités matérielles.

→ A. Renforcer le matériel roulant

Il est important de doter l'équipe statistique d'un moyen roulant qui permettra de faciliter la collecte des données sur le terrain.

→ B. Standardiser et documenter les outils de productions des statistiques

il faut prévoir un peu de temps pour documenter les procédures actuelles ou proposées lors de la première action. Il serait également important de mettre en place des fichiers Excel standardisés (Template) à diffuser auprès des fournisseurs des données pour la phase de la collecte des données en limitant les re-saisies et le retravail ad-hoc pour alimenter le questionnaire AFREC.

3 – Mieux partager les résultats

Actuellement, la Mauritanie remplit et envoie le questionnaire AFREC à l'AFREC, mais n'organise aucune activité de diffusion de données.

→ A. Produire et publier les statistiques énergétiques

Dans l'immédiat, il s'agit de définir le public ciblé, la fréquence de publication et le média de publication adapté au budget de fonctionnement. Une fois les modalités de publication définies, il s'agit de publier les statistiques.

→ B. Entretenir des liens plus étroits avec les parties prenantes

en mettant en place un comité technique ou un groupe de travail incluant les principaux fournisseurs de données pour favoriser les échanges, recueillir leurs retours et assurer une coordination efficace.

→ C. Renforcer la collaboration avec l'AFREC

en élaborant une liste d'indicateurs d'intérêt pour le Ministère et identifier les points faibles nécessiteront un appui technique par l'AFREC.

4 – Pérenniser et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques

→ A. Formaliser les interactions et le partage de données entre les acteurs clés

la collecte de donnée souffre de manque d'accord clair et officiels sur la transmission des données, ce qui ne permet pas de respecter un calendrier de collecte et nuit à la qualité des données. En pratique, il s'agit de mettre en place des accords formels de transmission de données entre l'équipe statistique et les fournisseurs de données.

→ B. Améliorer et étendre les contrôles de qualité

il faut bien définir des procédures de contrôle de qualité avec les fournisseurs de données à mesure que la couverture et le traitement des données s'étendent. L'organisation d'un atelier de validation où l'ensemble des fournisseurs de données se rencontrent pour contrôler les données et ajuster les erreurs s'avère très important.

→ C. Examiner et évaluer régulièrement le processus statistique, les résultats et les besoins en formation

ce processus devrait viser à identifier tout goulot d'étranglement ou défi nécessitant une action dans le processus statistique, évaluer la conformité des résultats statistiques aux normes internationales et aux exigences de la politique nationale, et identifier tout besoin de formation ou de renforcement des capacités de l'équipe qui devrait être satisfait. Une révision doit être effectuée tous les 3 à 5 ans.

Le plan d'action visant à renforcer les statistiques sur l'énergie en Mauritanie, à établir un SIE National et à mettre en œuvre les recommandations soulignées ci-dessus est détaillé dans la section 4 ce rapport. Alors que de nombreuses actions peuvent être réalisées par l'équipe existante avec peu de ressources supplémentaires, **la mise en œuvre du plan d'action complet devrait nécessiter environ €268 000 d'investissement, principalement lié au développement d'un Système d'Information Énergétique Nationale.**

Parmi l'ensemble des actions identifiées dans le plan, l'équipe chargée des statistiques a souligné plusieurs actions à « résultat rapide » qui devraient être mises en œuvre en priorité à partir de S2 2025

Définir et cadrer les activités des Points Focaux, dans un format contraignant tels que des fiches de poste comprenant une liste exhaustive de leurs tâches de collecte de données et de clarifier les responsabilités hiérarchiques (Action 1A.1)

Renforcement les communications avec les institutions fournisseuses de données en organisant des réunions périodiques téléphoniques de suivi avec l'équipe statistique et l'ensemble des Points Focaux, pour développer un esprit de collaboration et mieux gérer/contrôler l'avancement de la collecte de données (Action 1B.1)

Produire et publier les statistiques énergétiques premièrement en définissant une liste d'indicateurs et les modalités de leur publication (public cible, calendrier et média adapté au budget de fonctionnement) (Actions 3A.1 et 3C.1)

La mise en œuvre de ces actions ouvrira la voie aux actions prioritaires sur le long terme qui nécessitent des ressources et une planification plus importante à mettre en œuvre dans les 24 mois :

Renforcer la collecte de données sur la biomasse avec des enquêtes par sondage via une étude complète sur les consommations d'énergies finales (Action 1.D1). Ces actions requièrent approximativement 40 semaines ETP et un besoin de financement conséquent de l'ordre de 200 000€.

PLAN D'ACTION QUINQUENNAL POUR LE RENFORCEMENT DES STATISTIQUES ÉNERGÉTIQUES

PHASE 1: FINALISATION DU PLAN & ET PREMIÈRES ADAPTATIONS (S2 2025)

- Finalisation et diffusion du plan d'action
- Renforcement du matériel informatique
- Mise en place d'actions initiales à "résultat rapide" pour améliorer la collecte de données : construction d'une relation de travail forte avec les points focaux chargés de la collecte, tout en s'aidant des ressources disponibles au niveau de l'AFREC
- Sensibilisation aux projets à long terme

PHASE 2: CONSOLIDATION DES GAINS RAPIDES ET PRÉPARATION DES PROJETS À LONG TERME (2026).

- Assoir la relation de travail avec les Points Focaux chargés de la collecte
- Continuer le renforcement des outils matériels
- Initier la réflexion sur l'amélioration des outils
- Recherche de financement pour les projets à long terme

PHASE 3: IMPLÉMENTATION DE PROJETS À LONG TERME (2027 - 2028)

- Modifier le cadre réglementaire pour y inscrire l'organisation des activités statistiques,
- Renforcer l'efficacité des processus par la rédaction de documentations et l'amélioration des outils
- Intégration de données améliorées provenant d'enquêtes et de collecte de données
- Mise en place de la diffusion des données et amélioration des contrôles qualité



PHASE 4: SUIVI ET MISE À JOUR (2029 ET +)

- Poursuite des actions engagées
- Mise en place la diffusion des données
- Mise en œuvre d'améliorations opportunistes

Figure 1 : Aperçu du plan d'action avec les phases et les activités principales



2 VUE D'ENSEMBLE DU PAYS

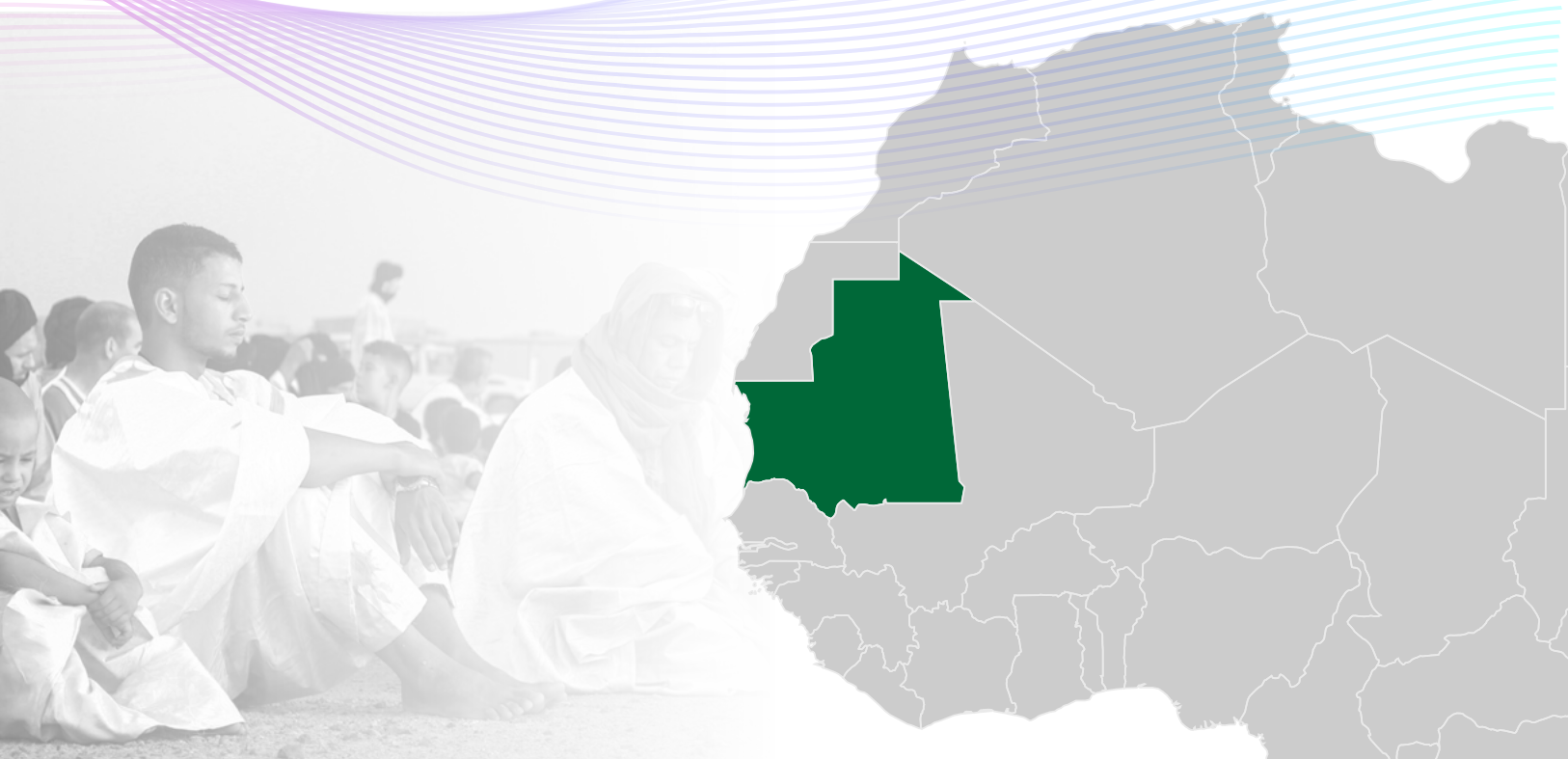


Figure 2: Carte régionale - République Islamique de la Mauritanie

2.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

La République Islamique de Mauritanie est membre de l'Union Africaine dont la langue officielle est l'arabe et le français, bien que d'autres langues soient également parlées.

La Mauritanie est un pays de l'Afrique de l'Ouest, qui s'étend sur plus de 1 million de km et possède une population estimée à environ 5 millions d'habitants¹. Elle est entourée par l'Algérie et le Sahara occidental au nord, le Mali à l'est et au sud-est, le Sénégal au sud et l'océan Atlantique à l'ouest. Sa capitale, Nouakchott, située sur la côte Atlantique, est le centre économique et politique du pays. Le territoire est principalement désertique, avec une vaste portion du Sahara, notamment dans le nord et le centre du pays.

L'économie mauritanienne est riche en ressources minières surtout en fer, or, cuivre et gypse. Les industries extractives s'avèrent un pilier majeur du développement économique du pays, avec une part du secteur minier au PIB qui est passée de 18% en 2021 à 24% en 2022 et représentant 30% des recettes publiques en 2022².

La découverte récente de gisements offshore de gaz naturel, notamment le projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA), représente une avancée majeure pour la Mauritanie et le Sénégal. Identifié en 2015, ce gisement, situé à la frontière maritime entre les deux pays, abrite des réserves estimées à environ 563 milliards de m³ de gaz. Il est considéré comme l'un des plus grands projets énergétiques d'Afrique de l'Ouest, jouant un rôle clé dans le développement économique et énergétique de la région.

1 - <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=MR>

2 - <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/creuser-profondement-pour-viser-haut-comment-liberer-le-potentiel-de-la-mauritanie-grace-l'exploitation-miniere-72502>

Le développement du gisement est piloté par un consortium international comprenant :

- British Petroleum (BP), opérateur principal du projet,
- Kosmos Energy, premier explorateur du gisement et actionnaire clé,
- Petrosen (Sénégal) et la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH), représentant les intérêts des États mauritanien et sénégalais.

Par ailleurs, l'économie mauritanienne repose également sur d'autres secteurs clés. Notamment la pêche, grâce à l'accès à l'Atlantique et à une zone maritime riche en ressources halieutiques. Cependant, la surexploitation des stocks constitue un enjeu préoccupant. Aussi, l'agriculture et l'élevage, principalement pratiqués dans le sud du pays. Ces activités restent cependant vulnérables aux aléas climatiques et à la désertification, ce qui limite leur contribution à la croissance économique.

Les dernières statistiques énergétiques finalisées et transmises à l'AFREC datent de 2022, comme publiées par l'AFREC, la dernière année de publication des données pour l'ensemble des pays membres³.

En 2022, la production totale d'énergie primaire est de 1,76 Mtep tandis que la consommation d'énergie finale est de 1,22 Mtep, comme indiqué sur les graphiques ci-après.

Approvisionnement totale en énergie primaire de 2010 à 2022 par énergie (Mtep)

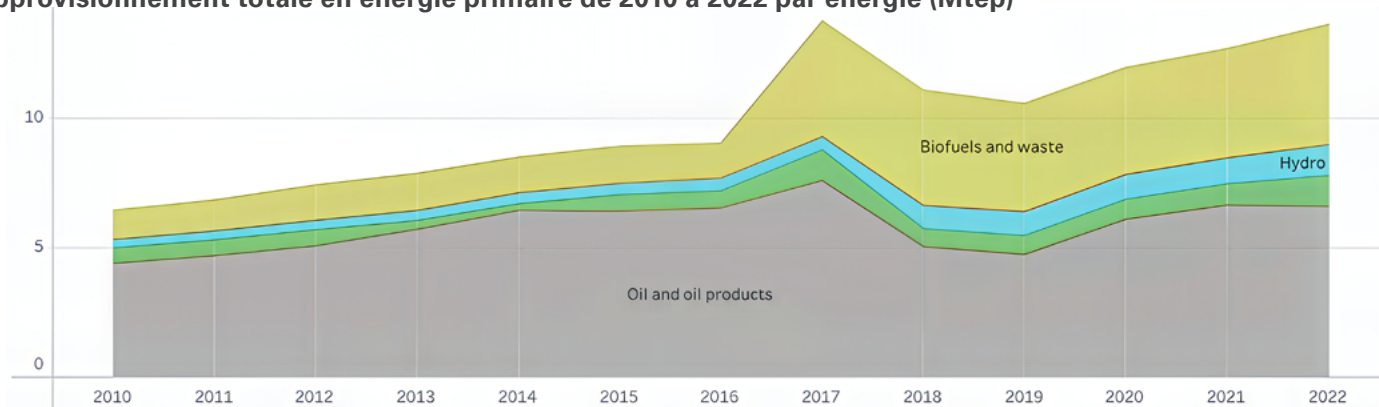


Figure 3 Approvisionnement totale en énergie primaire en Mtep (source : AFREC)

Consommation finale par source 2010 à 2022 par énergie (Ktep)

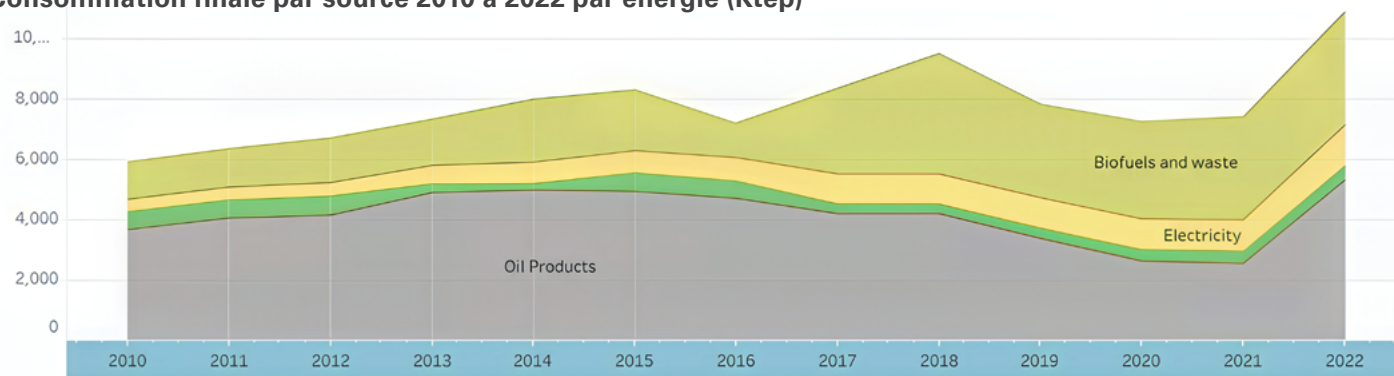


Figure 4 Consommation finale en ktep (source : AFREC)

Consommation finale par secteur 2010 à 2022 par énergie (Ktep)

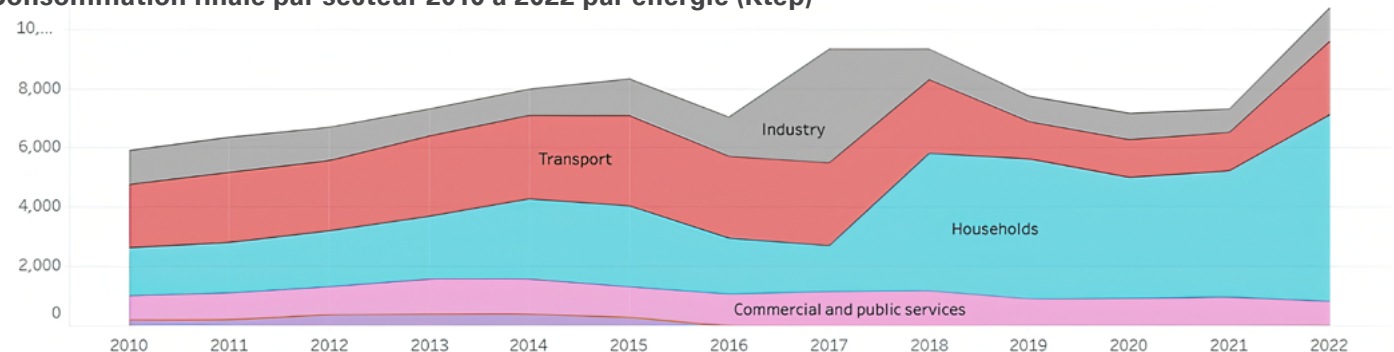


Figure 4 Consommation finale par secteur en ktep (source : AFREC)

3 - Bilan (2.3 et 1.6 Mtoe) vs. graphs (14 et 11 Mtoe) vs. tableau de bord (1,76 et 1.22 Mtoe)

<https://au-afrec.org/fr/mauritanie>

2.2

STATISTIQUES ÉNERGÉTIQUES

Les statistiques énergétiques sont gérées par une équipe formée de quatre Points Focaux désignés par le Ministère de l'Énergie et du Pétrole pour les échanges avec l'AFREC en ce qui concerne les statistiques énergétiques et le bilan énergétique. Il s'agit d'une organisation peu formalisée visant à traiter les thématiques de statistiques énergétiques de manière ad hoc.

A ce jour, la Mauritanie ne dispose pas d'un SIE National formalisé et s'appuie plutôt des outils externes de type tableur Excel pour produire des statistiques énergétiques annuelles. Il n'existe pas de cellule dédiée au SIE.

Les statistiques produites sont globalement incomplètes vu les difficultés persistant quant à la qualité des données sources, la collaboration des acteurs et les moyens matériels et humains disponibles. La gestion des questions de consommations désagrégées par sous-secteur, ainsi que d'efficacité énergétique pourraient être améliorée.

2.3

CONTRIBUTION AU SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AFREC

La Mauritanie fournit à l'AFREC ses statistiques énergétiques (comme décrit dans le tableau ci-dessous) en partageant le questionnaire AFREC. Le bilan énergétique le plus récent fourni à l'AFREC concerne l'année 2022. Le bilan énergétique détaillé 2023 n'a pas été publié à ce jour.

Aucune autre organisation internationale ne reçoit de statistiques énergétiques de la part de la Mauritanie.

	Bilans énergétiques	Statistiques sur l'efficacité énergétique	Capacité des usines de production	Prix et taxes
Transmis à l'AFREC ?	OUI	NON	NON	NON

Tableau 2 Données transmises à l'AFREC

3 DIAGNOSTIC



3.1 A PROPOS DU DIAGNOSTIC

Ce diagnostic a été développé en étroite collaboration avec les Points Focaux Nationaux (PFN) de l'AFREC, au sein du Ministère de l'Énergie et du Pétrole. Les résultats du diagnostic sont basés sur des entretiens structurés couvrant les institutions, les ressources et les processus statistiques en place, ainsi que sur un examen détaillé des données et de la documentation partagées par les PFN. Les annexes de ce document contiennent une bibliographie et des détails supplémentaires sur les entretiens réalisés.

Le rapport de diagnostic est organisé en sept sections thématiques couvrant l'environnement institutionnel, les ressources humaines et matérielles, les principales étapes des processus de statistiques énergétiques (collecte des données, traitement des données, contrôle-qualité, et diffusion), ainsi que d'autres éléments divers le cas échéant. Chaque section thématique décrit la situation actuelle, les principaux défis ou problèmes, et les solutions ou recommandations potentielles pour améliorer les statistiques sur l'énergie.

La dernière section du rapport de diagnostic adopte une vue transversale des défis rencontrés dans chacun des domaines thématiques et propose une hiérarchisation des problèmes et des solutions pour traiter les questions prioritaires. Cette hiérarchisation est ensuite utilisée pour développer un plan d'action pour l'amélioration du SIEN actuel dans la section 4 de ce document.

3.2 ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

3.2.1 SITUATION ACTUELLE

Le décret n° 2024-145 du 30 septembre 2024 portant réorganisation de l'administration centre du Ministère de l'Énergie et du Pétrole et fixant ses attributions donne mandat à la Direction des Études et

de l'Analyse économique, sous la Direction Générale des Études, de la Planification et de la Coopération, de collecter les données, de traiter et de produire les statistiques de l'énergie et les rapports associés. Ci-dessous, un organigramme détaillant la nouvelle structure du Ministère des Energies et du Pétrole comme désigné par le décret n° 2024-145 ;

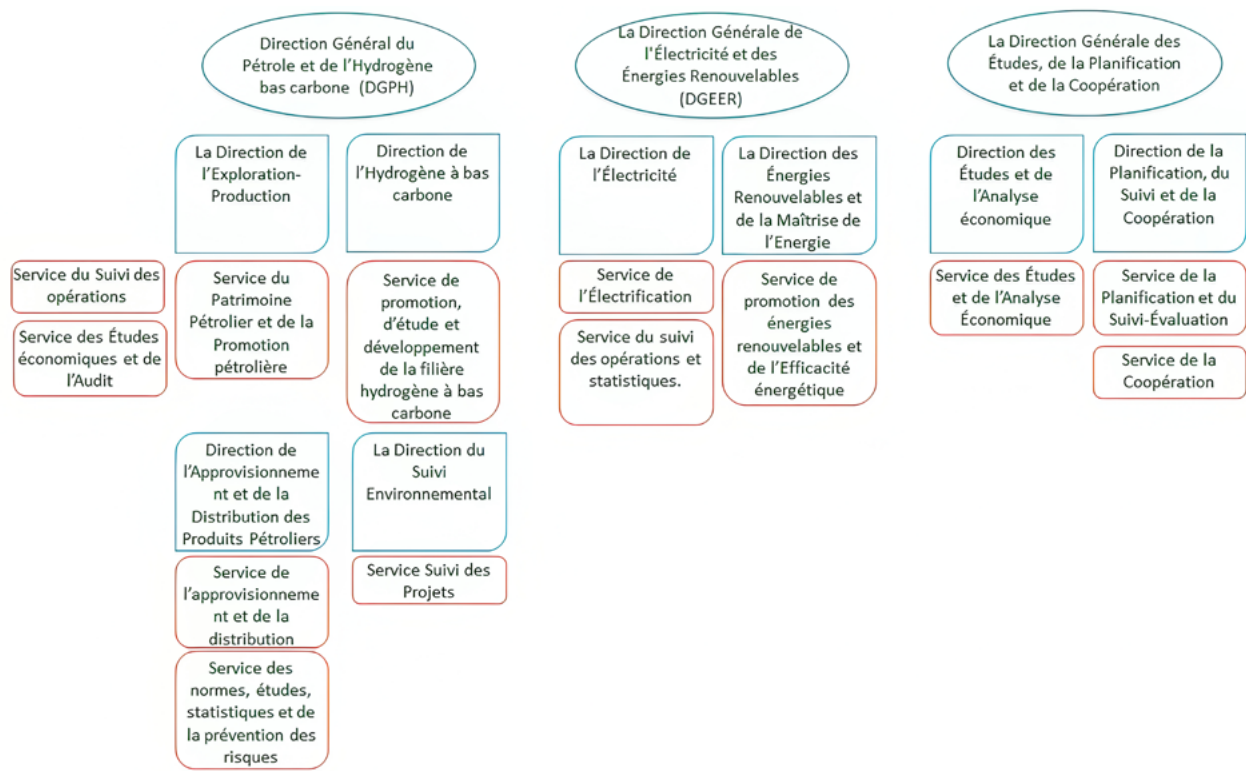


Figure 5 : Organisation du Ministère de l'Énergie et du Pétrole

Le nouveau décret introduit en fin 2024 fait que l'état actuel de l'organisation des statistiques énergétiques n'est pas compatible avec la structure proposée. Il existe une fragmentation importante de collecte et traitement des données énergétiques (SOMELEC, MEP, ANSADE) qui entrave la mise en place d'un SIEN.

Les statistiques de l'énergie sont actuellement gérées par une équipe des PFN affectés à l'AFREC et répartis dans les différentes directions du MEP. Ce service est partiellement appuyé par des échanges avec quelques Point Focaux siégeant dans les institutions partenaires, et chargés de la collecte de données sectorielles. Le Ministère est chargé de l'organisation et de la coordination de la collecte, de l'analyse des données collectées, du remplissage des questionnaires de l'AFREC et de l'envoi des questionnaires validés à l'AFREC. Il est également chargé du calcul d'un certain nombre d'indicateurs, sur le thème de l'énergie et les sous-secteurs clés.

Actuellement, l'équipe chargée de l'établissement de bilans énergétiques ne distribue pas de données ou d'analyses directement au public, faute de moyens (ressources humaines et matérielles).

Le schéma ci-dessous illustre l'environnement institutionnel dans lequel opère l'équipe statistique du Ministère de l'Énergie et du Pétrole. Le principal obstacle à la collecte des données est l'absence d'un cadre institutionnel formel permettant d'établir et de structurer les relations avec les fournisseurs de données. En l'absence de processus institutionnels ou opérationnels clairement définis, aucun calendrier officiel, mécanisme de coordination ou budget dédié n'a été mis en place pour encadrer cette activité. De ce fait, l'équipe en charge s'organise de manière informelle et ponctuelle, en s'appuyant principalement sur les relations personnelles ou les contacts existants pour obtenir les données nécessaires, ce qui limite considérablement l'exhaustivité et la fiabilité des informations recueillies. Par ailleurs, l'équipe annonce la présence de quelques liens existants et relativement étroits forgés avec le Somelec, l'ANSADE et la Direction Générale des Hydrocarbures (relevant du MEP).

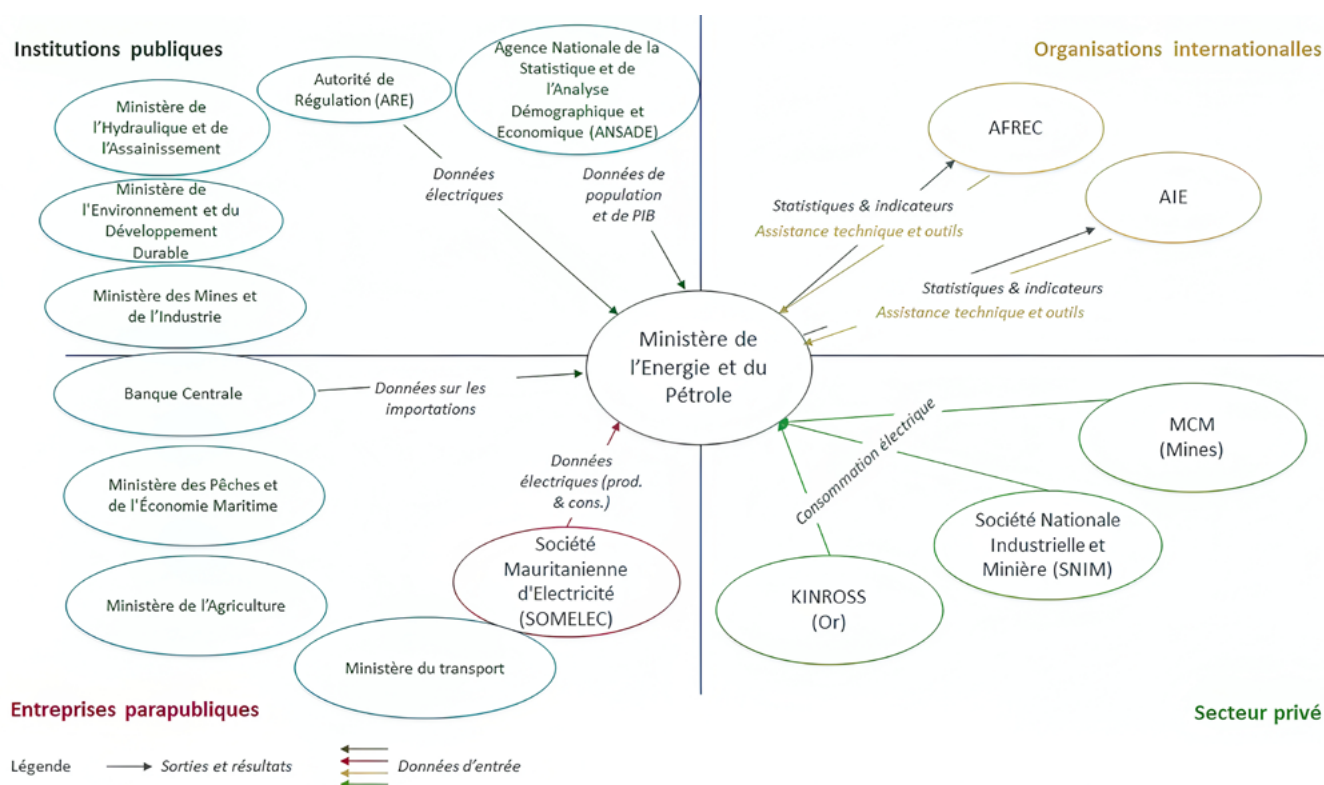


Figure 6 Environnement institutionnel

3.2.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Selon les informations collectées en entretien, l'environnement institutionnel global des statistiques de l'énergie n'est pas propice à la fourniture efficace des données et analyses requises et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il existe un problème de formalisation des rôles de chacun. Si des Points Focaux sont désignés pour les thématiques relatives à la collaboration avec AFREC, leur rôle dans l'établissement des statistiques n'est pas contractuellement défini et passe au second plan par rapport à leurs autres tâches. Les expertises des membres de l'équipe sont majoritairement limitées au secteur électrique et manque d'appui pour collecter et traiter des données relevant des autres sous-secteurs notamment produits pétroliers et biomasse.

D'autant plus, il existe peu d'échanges formalisés avec les institutions qui pourraient fournir des données pertinentes à l'élaboration du bilan énergétique. En effet, il n'y a aucune procédure écrite pour cadrer la relation et les modalités de collaboration entre l'équipe désignée du MEP et les points de contacts siégeant dans les autres Ministères et les fournisseurs de données.

Deuxièmement, les fréquentes mutations et réaffectations de postes engendrent un important taux de rotation chez les Point Focaux. A chaque fois qu'un nouveau Point Focal est affecté, il faut qu'il s'approprie le contexte et les enjeux.

Troisièmement, des problèmes matériels (décrits dans la section sur le matériel) compliquent les interactions déjà complexes.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne l'environnement institutionnel.

N°	Problématique	Description
1.1	Manque de collaboration et d'accord formel régissant les relations avec les ministères et institutions sous tutelles partenaires	Il n'y a plus de points focaux attitrés dans les institutions partenaires ce qui implique des relations informelles avec des échanges de données au bon vouloir des interlocuteurs. Un cadre juridique ou autres accords avec les institutions partenaires pourrait aider à assurer la participation active de tous les partenaires, clarifier les rôles et responsabilités institutionnelles et atténuer les risques liés au roulement des points focaux des institutions partenaires.
1.2	Manque de cadre organisationnel bien défini pour la centralisation du mandat de statistiques énergétiques	Déconnexion entre le plan actuel de collecte et production de statistiques énergétiques et l'organisation prévue par le cadre réglementaire.

Tableau 3 Diagnostic de l'environnement institutionnel

3.3 RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Cette section décrit les ressources humaines et matérielles ainsi que les équipements informatiques qui servent à la production et la gestion des statistiques énergétiques, dans le but d'identifier les lacunes ou les obstacles à (i) l'amélioration d'un NEIS, (ii) la réalisation des questionnaires AFREC.

3.3.1 SITUATION ACTUELLE

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe chargée du bilan énergétique est désignée par le Ministère de l'Énergie et du Pétrole, comme PFN pour l'AFREC, composée de 4 membres se consacrant à mi-temps aux statistiques sur l'énergie :

Nom	Titre/Poste et institution	Rôle dans les statistiques énergétiques	Temps passé sur les statistiques	Formation / Cours
Ismail DADDAH	Direction Générale de l'Électricité et des Énergies	Point focal Bilan énergétique et SIE	Engagement ponctuel, en fonction de priorité	Bsc., Ingénieur en Développement des Systèmes d'Information
Zakaria SOUMRÉ	Directeur des Energies Renouvelables Direction Générale de l'Électricité et des Énergies	Point focal d'efficacité énergétique	Engagement ponctuel, en fonction de priorité	Bsc., Ingénieur en électricité
Abidine Ould Bah	Somelec	Point focal Centrales électriques, Somelec	Engagement ponctuel, en fonction de priorité	Bsc., Ingénieur en électricité
Fatimetou Sid Elemine	Directrice de l'électricité Direction Générale de l'Électricité et des Énergies	Point focal Prix et Tarification	Engagement ponctuel, en fonction de priorité	Bsc., Ingénieur en électricité
Mbarka Mahomoudi	Coordinatrice des point focaux			

Tableau 4 Ressources humaines dédiées aux statistiques

Les rôles de l'équipe des statistiques comprennent la coordination de la collecte, la saisie, l'analyse, et la validation de données pour les comptes de l'énergie. La Section Statistique se caractérise par :

- **Une instabilité de l'équipe** : Suite à des restructurations récurrentes au sein du MEP, le mandat des statistiques de l'énergie reste fragilisé et sous-optimale sans un cadre institutionnel et opérationnel bien défini.
- **Une volonté manifeste de mieux organiser les tâches**, avec le souhait de centraliser la collecte des données du secteur énergétique afin de constituer une véritable équipe chargée du SIE.
- **Ressources humaines insuffisantes** pour mener à bien le travail : en effet, les membres de l'équipe ne sont pas mobilisés à cette fin à temps plein.
- **Les formations solides des membres de l'équipe** : les membres ont des formations variées et pertinentes en ingénierie électrique et développement de systèmes informatiques.

MOYENS MATÉRIELS

Le tableau suivant résume les moyens à disposition de l'équipe statistique :

- **Locaux** : Les locaux sont fonctionnels, et disposent d'une salle de réunion où il est possible de travailler à plusieurs
- **Ordinateurs et logiciels** : Il est pourvu des logiciels Excel et Word. Une imprimante est disponible mais pas de vidéoprojecteur.
- **Serveurs et architecture informatique** Il n'y a pas de serveur permettant le stockage des données.
- **Connexion internet** : Il existe une connexion internet robuste au sein des locaux du ministère.

3.3.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

L'équipe des statistiques bénéficie de ressources humaines insuffisantes et fragiles dans le temps car impactées à la fois par les restructurations des services et par les mutations du personnel. Les membres ne sont pas impliqués de manière continue à l'élaboration des statistiques ; ils sont surtout experts de sous-secteur électrique mais manquent de formations et expérience sur d'autres sous-secteurs clés notamment la biomasse, les usages finaux des produits pétroliers, etc.

Le matériel informatique est suffisant et permet un travail efficace. En effet, les membres de l'équipe bénéficient d'une infrastructure adaptée, avec un réseau internet. L'absence de serveur dédié ne constitue pas à ce stade un point de faiblesse majeur, mais pourrait devenir un frein au développement futur d'un véritable Système d'Information Énergétique (SIE). Avec la montée en compétences de l'équipe et l'accroissement des besoins en collecte, traitement et archivage des données, la mise en place d'un système de stockage structuré et sécurisé deviendra indispensable pour assurer la pérennité et la fiabilité du SIE.

La mobilisation de fonds pour des ressources humaines supplémentaires, des formations et du matériel supplémentaire est un défi pour l'équipe, car la statistique énergétique n'est pas actuellement considérée comme une priorité dans les processus de budgétisation du Ministère.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne les moyens humains et matériels.

N°	Problématique	Description
2.1	Ressources humaines dédiées aux statistiques énergétiques insuffisantes	Les ressources dédiées aux statistiques de l'énergie ne permettent pas de mener à bien tous les travaux sur les statistiques de l'énergie, ainsi l'équipe se concentre sur la collecte de données et la réalisation du bilan énergétique, tandis que le traitement et l'analyse des données sont laissés de côté.
2.2	Besoin de renforcement de capacités sur des sous-secteurs de l'énergie	Les fonctionnaires principaux sont à l'aise avec le sous-secteur de l'électricité ; cependant l'indisponibilité des données ne permet pas à l'équipe de bien renseigner les questionnaires sur le bilan énergétique et l'efficacité énergétique pour les données de la biomasse et les hydrocarbures. Des formations spécifiques sur ses sous-secteurs, les calculs statistiques et les méthodologies d'estimation des indicateurs sont nécessaires.
2.3	Manque de formation pour les collaborateurs	Seuls un membre de l'équipe a été formés aux statistiques de l'énergie et à l'établissement de bilans énergétiques, les autres membres ont des lacunes dans ces domaines et n'ont assisté à aucune des formations dispensées par l'AFREC à ce jour.
2.4	Manque de matériel roulant	L'équipe ne dispose pas de matériel roulant qui serait d'importance inédite pour les déplacements sur le terrain pour la collecte des données

Tableau 5 Diagnostic des ressources humaines et matérielles

3.4 COLLECTE DES DONNÉES

Cette section décrit le processus général de collecte des données afin d'aborder (1) le processus en place tel qu'il existe aujourd'hui, (2) d'identifier les principales parties prenantes en dehors du ministère chargées de fournir des données, (3) la relation avec les fournisseurs de données et (4) d'identifier les goulots d'étranglement ou les limitations du processus qui pourraient être ciblés pour être améliorés.

3.4.1 SITUATION ACTUELLE

Chaque année sont produites les statistiques de l'année n-1 ; à partir de la collecte d'information suivante :

Secteur	Description des données collectées et leurs sources	Qualité des données et limites	Format et fréquence
<i>Pétrole & Gaz</i>	• Vue l'absence de production primaire de pétrole, les données collectées ne concerne que les volumes importés. Cette collecte se fait auprès de : la Direction Général du Pétrole et de l'Hydrogène bas carbone ; Banque Centrale (Facture des importations) ; Ministère de l'Economie et des Finances. • Toutes les données relevant d'activités de transformation (raffinage, liquéfaction, etc.) : Direction Général du Pétrole et de l'Hydrogène bas carbone ; SOMELEC	• Pas de détermination des taux calorifiques, ce sont des valeurs moyennes nationales par défaut • Niveau de désagrégation des consommations finales insuffisantes à la vue des questionnaires à remplir	• Collecte de données annuelle sous forme de canevas Excel à remplir Autres sources : exploitation de rapports PDF
<i>Electricité</i>	Données collectées auprès de SOMELEC et la Direction Général de l'Electricité et des Energies Renouvelables (MEP) : Capacités installées, production d'électricité, énergie primaire, ventes (électricité/gaz par secteur), nombre d'abonnés, etc.	• Pas de détermination des pouvoirs calorifiques, ce sont des valeurs moyennes • Niveau de désagrégation des consommations finales insuffisantes aux vues des questionnaires à remplir	• Collecte de données annuelle sous forme de canevas Excel à remplir
<i>Biomasse</i>	Peu de collecte de données de qualité satisfaisante ; Direction Général du Pétrole et de l'Hydrogène bas carbone ; ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ANSADE.	• Aucune étude récente disponible sur laquelle fonder des estimations • Qualité des données à améliorer • Aucune source de données secondaires disponible identifiée par les agents des statistiques (pas de points focaux et pas de données actualisées)	• Collecte annuelle
<i>Energie renouvelable</i>	Liées aux données sur l'électricité	-	-

<i>Efficacité énergétique</i>	Pas de collecte de donnée sur l'efficacité énergétique	-	-
<i>Economie et démographie</i>	Données collectées auprès de l'ANSADE : PIB et population	- RAS	• Collecte de données annuelle

Tableau 6 Sources et procédures de collecte de données

3.4.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

L'absence de procédure formelle définie pour la collecte de données constitue un obstacle majeur à l'élaboration des statistiques énergétiques en vue d'établir un véritable Système d'Information Énergétique (SIE) au sein du MEP. À ce jour, il n'existe ni calendrier structuré ni mécanisme institutionnalisé encadrant cette tâche, ce qui compromet la régularité et l'exhaustivité du processus. La production de bilans énergétiques reste partielle, se limitant principalement aux données relatives à l'électricité et aux produits pétroliers, sans intégration des usages finaux ni des données provenant des autres sous-secteurs. Les échanges avec les fournisseurs de données sont sporadiques et souvent non formalisés, ce qui engendre des lacunes importantes. De plus, le manque de coordination et de communication avec l'ensemble des parties prenantes empêche la création d'un cadre collaboratif solide, indispensable à la fiabilité et à la pérennité du SIE.

Un autre défi majeur réside dans le manque de sensibilisation des fournisseurs de données à l'importance des statistiques énergétiques pour l'élaboration des politiques publiques et la planification énergétique. Cette faible prise de conscience se traduit par une réticence fréquente à collaborer, un manque de réactivité aux sollicitations de l'équipe en charge des statistiques, ainsi que des délais prolongés dans la transmission des données demandées. Cette situation complique considérablement la tâche de collecte de données et nuit à la qualité, la régularité et la complétude des bilans statistiques produits. Une stratégie de sensibilisation ciblée et continue auprès des fournisseurs de données apparaît dès lors indispensable pour instaurer une culture de partage de données au service des statistiques énergétiques.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne la collecte de données.

N°	Problématique	Description
3.1	Manque de mandat officiel avec les institutions partenaires	Il n'y a pas d'accord officiel qui définit la teneur et le format des informations que les partenaires doivent transmettre à l'équipe statistique. La bonne transmission des données dépend de la relation de travail entre l'équipe et l'interlocuteur partenaire, si elle existe. Il n'existe ni de canevas de collecte de données ni de procédure formalisée telles que des lettres officielles pour la demande de données.
3.2	Données limitées pour la biomasse et l'efficacité énergétique	Les données sur la biomasse sont obsolètes et il n'y a pas de données disponibles (source de données non identifiée) sur l'efficacité énergétique.
3.3	Manque de désagrégation des données par catégorie d'utilisateur et par utilisation finale	Les données récoltées ne permettent pas d'identifier les consommations d'énergie par secteur ni les consommations finales.
3.4	Manque de financement pour la réalisation d'enquêtes ménages représentatives	Difficulté à accéder aux zones rurales ; par exemple l'enquête Biomasse qui démarre ne sera pas représentative de l'ensemble du territoire.
3.5	Manque de sensibilisation et d'engagement auprès des fournisseurs de données	La collecte de données devrait impliquer systématiquement les institutions possédantes de l'information ; or, ce lien de collaboration est actuellement inexistant ou insuffisamment structuré.

Tableau 7 : Diagnostic de la collecte de données

3.5.1 SITUATION ACTUELLE

TECHNIQUES ET OUTILS DE TRAITEMENT DES DONNÉES

Le bilan énergétique de la Mauritanie se fait à la base du questionnaire de l'AFREC en Excel pour enfin consolider le bilan et le fournir à d'autres institutions internationales demandeuses de données. Actuellement, le fichier se compose de plusieurs onglets qui sont remplis manuellement et permettent d'établir le bilan produit en unités de base m3, tonnes, etc. et de le convertir en tonne équivalent pétrole. L'équipe ne produit aucun graphiques ou indicateurs en dehors de ceux déjà inclus dans le fichier.

MÉTHODOLOGIE DE TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des données est géré en quatre étapes : (i) la préparation du bilan énergétique, (ii) la validation du bilan par la hiérarchie et (iii) le remplissage de questionnaire AFREC. Le processus global n'a pas de calendrier fixe qui varie en fonction des priorités des activités actuelles et de la mobilisation de l'équipe SIE. Le processus peut être décrit d'une manière globale comme suit :

- **Traitement des données brutes et préparation du bilan énergétique**, cette étape consiste à exploiter les données reçues, lever les incompréhensions, effectuer les conversions requises, et saisir les valeurs dans Excel.
- **Validation du bilan par la hiérarchie**,
- **Remplissage des questionnaire (AFREC)** : La Mauritanie ne remplit que le questionnaire AFREC actuellement

3.5.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Il n'y a pas d'outil existant propre au MEP utilisé pour compiler les statistiques de l'énergie, elles sont générées directement via le questionnaire AFREC.

Le processus de traitement des données présente plusieurs lacunes majeures. Tout d'abord, aucune procédure ni outil dédié au prétraitement des données n'est mis en place : les informations issues de rapports ou de données brutes collectées sont saisies directement dans le questionnaire AFREC. Cette méthode fastidieuse prône l'erreur.

Par ailleurs, l'équipe dispose de ressources limitées pour effectuer des estimations ou des projections dans les cas où les données primaires sont insuffisantes ou inaccessibles (par exemple, pour des données désagrégées par sous-secteur, des indicateurs d'efficacité énergétique ou des statistiques sur la biomasse, etc.).

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne le traitement des données.

N°	Problématique	Description
4.1	Absence d'un processus structuré de traitement des données et manque de compétences en traitement de données	Il n'existe pas d'affectation d'un membre de l'équipe sur une thématique (biomasse, hydrocarbure, etc.) pour permettre à chacun de gagner en compétence sur un sous-secteur donné. Il est nécessaire d'améliorer les compétences internes en matière de traitement et de gestion des données

4.2	Manque d'une infrastructure de traitement de données propre au MEP	Il n'y a pas d'outil existant propre au MEP utilisé pour compiler les statistiques de l'énergie, elles sont générées directement via le questionnaire AFREC. Cela ne permet pas l'appropriation des méthodologies sous-jacentes à la génération et analyse des statistiques énergétiques. Il n'y a pas de suivi possible pour ce type d'opération permettant de faire un contrôle qualité
4.3	Manque de formation sur les méthodes approfondies des statistiques énergétiques	La cellule signale un besoin de renforcement des capacités techniques des membres de l'équipe pour maîtriser l'analyse et la gestion des statistiques énergétiques de manière efficace
4.4	Absence d'archivage des bilans saisis	Une fois que le bilan est produit, les données et/ou des rapports associés ne sont pas stockés de manière retraçable ni en serveur local au sein du ministère ni en support papier

Tableau 8 Diagnostic du traitement de données

3.6 CONTRÔLE QUALITÉ ET VALIDATION

3.6.1 SITUATION ACTUELLE

Il n'existe actuellement aucun processus formel de contrôle qualité ni de mécanisme structuré de validation, qu'il soit interne ou externe, pour les statistiques énergétiques produites. Les données compilées ne font l'objet d'aucune revue systématique par une instance de supervision technique, ni de validation croisée avec les fournisseurs de données. Cette absence de processus de vérification contribue à un risque élevé d'erreurs, d'incohérences ou de doublons, tout en limitant la crédibilité et la fiabilité des statistiques publiées. Par ailleurs, aucun retour structuré n'est organisé avec les partenaires institutionnels pour valider les chiffres ou interpréter collectivement les résultats. Le travail de collecte, analyse et de compilation des données est intégralement effectués par les membres de l'équipe pour l'élaboration et l'envoi du bilan énergétique à l'AFREC.

3.6.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Le processus de correction des incohérences repose exclusivement sur des contrôles internes à l'initiative des membres de l'équipe, qui doivent identifier les erreurs et revenir vers les fournisseurs de données.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du le diagnostic en ce qui concerne le contrôle qualité.

N°	Problématique	Description
5.1	Pas de contrôle automatique ni de système suivi des corrections	Les moyens de contrôle (par commentaires et analyse des données de l'années précédente) nécessitent tous un arbitrage humain. Des contrôles automatiques pourraient être rajouté pour gagner du temps. La transparence est atteinte par le manque de traçabilité des modifications apportées à la base des données
5.2	Absence de mécanisme de validation externe tel qu'un atelier de validation pour présenter le bilan énergétique	Pour garantir l'intégrité des statistiques énergétiques, il faut établir une procédure de validation externe qui regroupent les parties prenantes

Tableau 9 : Diagnostic de la validation des données

3.7.1 SITUATION ACTUELLE

Le seul partage de données se fait lors de l'envoi du questionnaire renseigné à l'AFREC. Aucune activité de diffusion ou de publication des données collectées et le bilan rempli ne se fait actuellement ni au niveau des ministères et des fournisseurs des données ni au niveau international auprès de certains bailleurs de fonds/organisations internationales (à l'exception de l'AFREC). Dans une moindre mesure, un partage d'information auprès de ces acteurs doit être réalisé par voie électronique. Il faut aussi prévoir l'organisation d'un atelier de validation/diffusion des résultats organisé chaque année, pour présenter le bilan énergétique tel qu'élaboré pour envoi à l'AFREC et faire comprendre les enjeux aux parties prenantes.

3.7.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Le manque de partage d'information constitue une lacune essentielle, il faut prévoir des moyens matériels et financiers adaptés pour concrétiser ce partage.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne la diffusion et l'analyse.

N°	Problématique	Description
6.1	Absence de production d'analyses de données et d'élaboration de rapports narratifs sur le secteur de l'énergie.	L'absence de publication ponctuelle tel qu'un rapport annuel, et manque d'analyses de données cruciales et de rapport écrites pour fournir des perspectives approfondies sur le secteur et les politiques pertinents, et les perspectives d'avenir. Les statistiques produites doivent être utilisées efficacement pour rédiger des rapports analytiques essentiel à la prise de décision.
6.2	Manque de diffusion des statistiques et des données entre les institutions	Pas de partage des données avec les institutions publiques et parapubliques afin de s'assurer que les statistiques officielles peuvent être facilement utilisées comme données d'entrée à d'autres analyses.
6.3	Faible visibilité des statistiques de l'énergie et des travaux de collecte de données	La faible visibilité des statistiques de l'énergie limite la sensibilisation des institutions et du public à l'importance et à l'utilisation des données sur l'énergie, ce qui entrave leur utilisation dans les processus de prise de décisions, dans l'appui de besoins en investissements dans l'amélioration des statistiques de l'énergie, ainsi que la sensibilisation et la participation des institutions partenaires.

Tableau 10 Diagnostic de la diffusion des données

3.8.1 MATRICE FORCES / FAIBLESSES / OPPORTUNITÉS / MENACES

Forces - Compétences robustes de l'équipe dans la génération de statistiques. - Volonté et intérêt de l'équipe à adopter les bonnes procédures et les rendre plus efficaces. - Implication de l'équipe auprès de certains fournisseurs de données (secteur électrique et pétrolier) visant à établir une relation de confiance - Locaux fonctionnels et assez spacieux pour accueillir des réunions de travail	Faiblesses - Absence d'accords formels avec les fournisseurs de données, notamment dans le secteur privé - Difficulté d'accès aux données existantes en absence de Points Focaux dédiés pour la collecte des données au sein des différentes institutions - Manque de procédure de validation interne comme externe - Absence d'archivage et classement des données historiques - Absence d'activité de diffusion - Absence d'outil d'analyse permettant de générer des visualisations et/ou des indicateurs standardisés - Absence de contrôle automatique dans les outils Excel servant à l'établissement du bilan énergétique
Opportunités - Les relations avec les fournisseurs de données sont généralement positives - Autres structures existantes telle que l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) qui pourraient soutenir le développement continu de la collecte de données (biomasse) - Une équipe motivée et expérimentée, surtout dans le sous-secteur de l'électricité	Menaces - Non-permanence des équipes, affectées par des restructurations successives - Erreurs humaines introduites dans les statistiques à la suite de saisies manuelles, manipulations, et calculs de données dans Excel - Efficacité de la collecte de données dépendante de l'interlocuteur dans l'institution partenaire

Tableau 11 Matrice des Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces

Les points forts de la Mauritanie la volonté manifeste d'améliorer le processus de collecte de données et de production des statistiques, qui souffre de problèmes institutionnels et structurels. Par exemple, l'absence de désignation des Points Focaux en charge de la collecte de données au sein des institutions fournisseuses de données. Par ailleurs, les données existantes sont difficiles à collecter à cause notamment (i) de l'absence d'échange direct entre l'équipe statistique et les fournisseurs de données, (ii) de la dispersion des données sources (iii) de l'absence de mandat clair décrivant le calendrier et les responsabilités de chacun dans la collecte et la transmission des données.

Outre les problèmes structurels / institutionnels décrits ci-dessus, l'équipe ne dispose pas d'un budget de fonctionnement dédié pour tenir les réunions de travail, ni pour la publication des données.

3.8.2 RECOMMANDATIONS

1 – Définir un cadre institutionnel adapté et améliorer la collecte des données

les restructurations successives du ministère fragilisent la capacité de production des statistiques énergétiques. La production des statistiques énergétiques est cruciale à l'élaboration d'une politique énergétique bien informée et l'évaluation de besoins en investissement du secteur de l'Énergie. D'où le besoin d'organiser une entité de statistique énergétique performante de manière durable.

→ A. Formaliser le rôle de chaque institution dans le système de statistique énergétique de la Mauritanie

dans l'immédiat, il s'agit spécifier contractuellement les activités des Points Focaux, dans un format contraignant. Il s'agit de désigner une liste de Points Focaux au sein des institutions identifiées dans la section 3.2, d'établir pour chacun une fiche de poste détaillant une liste exhaustive de leurs tâches de collecte de données et de clarifier les responsabilités hiérarchiques. Si l'on souhaite aller plus loin, une modification du cadre réglementaire serait souhaitable pour fluidifier les échanges de données. Il faut ainsi formaliser par des protocoles ou des textes ministériels les données échangées avec l'équipe chargée de statistiques énergétiques ;

→ B. Instaurer une routine de travail avec les Point Focaux pour améliorer l'efficacité de la collecte

Dans l'immédiat, il serait intéressant d'organiser des réunions périodiques de suivi avec l'équipe statistique et l'ensemble des Points Focaux et donc de prévoir le budget de fonctionnement associé. Cela permettrait à l'équipe statistique de mieux appréhender l'avancée de la collecte, et détecter au plus tôt les difficultés avec les fournisseurs de données et de construire une véritable collaboration avec les Points Focaux.

→ C. Permettre la montée en compétence de l'équipe et des Points Focaux

La première action serait de mettre à disposition de l'équipe et des points focaux des ressources d'auto-formation. Si l'on souhaite aller plus loin, il serait intéressant de constituer un manuel d'opération pour guider les Points Focaux dans la collecte et les opérations de contrôle-validation qu'ils pourraient effectuer à leur niveau. Une action d'appui technique (coaching des équipes) serait également un élément positif pour orienter le travail vers les objectifs principaux.

→ D. Améliorer les données critiques des sous-secteurs du pétrole et de la biomasse

Le diagnostic révèle des lacunes importantes dans les données du secteur du pétrole et de la biomasse, qui doivent être traitées en priorité, car elles constituent une menace pour l'exactitude et la pertinence globale des données sur le bilan énergétique produit par l'équipe. Une enquête sur la consommation finale d'énergie pourrait s'avérer utile pour quantifier les utilisations finales.

2 – Renforcer les capacités techniques et les ressources matérielles

Actuellement, l'équipe de statistiques énergétiques dispose de ressources humaines relativement suffisantes pour mener un premier travail de collecte, analyse et élaboration des statistiques énergétiques. Toutefois, cela nécessitera une montée en compétence de l'équipe et l'allocation de quelques facilités matérielles.

→ A. Renforcer le matériel roulant

Il est important de doter l'équipe statistique d'un moyen roulant qui permettra de faciliter la collecte des données sur le terrain (c'est-à-dire un véhicule 4x4 adapté pour les missions de terrain).

→ B. Standardiser et documenter les outils de productions des statistiques

il faut prévoir un peu de temps pour documenter les procédures actuelles ou proposées lors de la première action. Il serait également important de mettre en place des fichiers Excel standardisés (Template) à diffuser auprès des fournisseurs des données pour la phase de la collecte des données en limitant les re-saisies et le retravail ad-hoc pour alimenter le questionnaire AFREC.

3 – Mieux partager les résultats

Actuellement, la Mauritanie remplit et envoie le questionnaire AFREC à l'AFREC, mais n'organise aucune autre diffusion de données.

→ A. Produire et publier les statistiques énergétiques

Dans l'immédiat, il s'agit de définir le public ciblé, la fréquence de publication et le média de publication adapté au budget de fonctionnement. Une fois les modalités de publication définies, il s'agit de publier les statistiques.

→ B. Entretenir des liens plus étroits avec les parties prenantes

en mettant en place un comité technique ou un groupe de travail incluant les principaux fournisseurs de données pour favoriser les échanges, recueillir leurs retours et assurer une coordination efficace. Cela peut se matérialiser lors d'un atelier de présentation et validation des statistiques énergétiques produite par le ministère.

→ C. Renforcer la collaboration avec l'AFREC

en élaborant une liste d'indicateurs d'intérêt pour le Ministère et identifier les points faibles nécessiteront un appui technique par l'AFREC. Il faut continuer à mener des dialogues et des activités promouvant un partenariat accru entre les deux parties.

4 – Pérenniser et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques

→ A. Formaliser les interactions et le partage de données entre les acteurs clés

la collecte de données souffre de manque d'accords clairs et officiels sur la transmission des données, ce qui ne permet pas de respecter un calendrier de collecte et nuit à la qualité des données. En pratique, il s'agit de mettre en place des accords formels de transmission de données entre l'équipe statistique et les fournisseurs de données. Associé à un calendrier de collecte de donnée, et d'un canevas pour obliger les institutions partenaires à utiliser le format approprié.

→ B. Améliorer et étendre les contrôles de qualité

il faut bien définir des procédures de contrôle de qualité avec les fournisseurs de données à mesure que la couverture et le traitement des données s'étendent. L'organisation d'un atelier de validation où l'ensemble des fournisseurs de données se rencontrent pour contrôler les données et ajuster les erreurs s'avère très important.

→ C. Examiner et évaluer régulièrement le processus statistique, les résultats et les besoins en formation

ce processus devrait viser à identifier tout goulot d'étranglement ou défi nécessitant une action dans le processus statistique, évaluer la conformité des résultats statistiques aux normes internationales et aux exigences de la politique nationale, et identifier tout besoin de formation ou de renforcement des capacités de l'équipe qui devrait être satisfait. Une révision doit être effectuée tous les 3 à 5 ans.

4 PLAN D'ACTION POUR ÉTABLIR UN NEIS



Le plan d'action visant à renforcer les statistiques sur l'énergie en Mauritanie, à établir un NEIS et à mettre en œuvre les recommandations soulignées ci-dessus est détaillé dans la section suivante du rapport. Le plan comprend 25 actions dont la mise en œuvre devrait nécessiter environ 268000€ d'investissement et des dépenses récurrentes. Les actions individuelles sont classées par ordre de priorité pour contribuer à l'élaboration d'un calendrier de mise en œuvre, ainsi que pour fournir des critères de sélection des actions à mettre en œuvre face aux limitations des ressources.

4.1 IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ACTIONS REQUISES

Le tableau ci-dessous identifie les actions spécifiques requises pour soutenir chaque recommandation. Les actions sont classées par ordre de priorité à l'aide d'une matrice analytique qui évalue les actions en fonction de leur impact attendu en fonction de l'effort ou des ressources qu'elles nécessitent. Un projet est considéré comme nécessitant un effort important s'il a un coût financier élevé, des exigences élevées en matière de ressources humaines ou s'il dépend fortement d'une action qui échappe au contrôle direct des parties prenantes concernées. L'impact est considéré en termes de contribution à la réalisation de l'objectif global du plan, à savoir l'établissement d'un SIEN, ainsi qu'aux objectifs spécifiques détaillés dans la deuxième colonne du tableau.

1- Ce budget exclue les coûts liés à la reconduction des enquêtes consommateurs à réaliser tous les 5 ans au-delà de 2029.

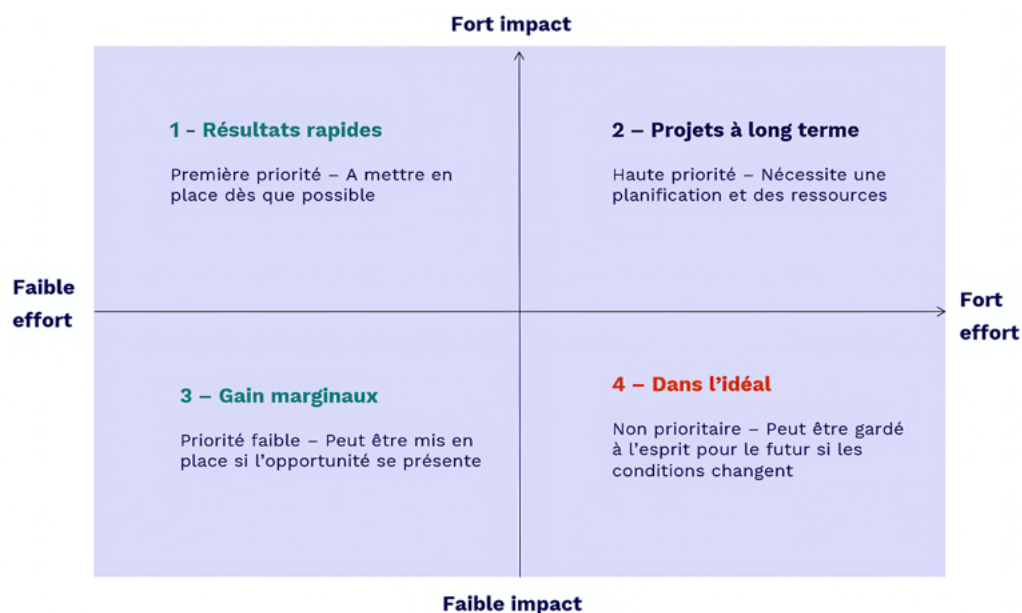


Figure 7 Matrice de priorisation

Les éléments classés avec un "1" sont des actions qui peuvent être entreprises avec peu de planification préalable et peu de ressources, mais qui devraient avoir un fort impact. Les éléments classés avec un "2" sont des projets qui devraient apporter une contribution majeure au développement des statistiques, mais qui nécessitent une planification et une allocation de ressources substantielles pour porter leurs fruits. Les éléments classés avec un "3" ou un "4" sont généralement considérés comme moins prioritaires, et peuvent être traités de manière opportuniste ou pas du tout.

Recommandations	Objectif spécifiques		Action	Priorité
1 - Définir un cadre institutionnel adapté et améliorer la collecte des données	A. Formaliser les rôles de chacun dans la collecte de données	1A.1	Spécifier contractuellement les activités des Points Focaux, dans un format contraignant (Il s'agit d'ajouter à la fiche de poste des Points Focaux la liste exhaustive de leurs tâches de collecte de données et de clarifier les responsabilités hiérarchiques.)	1
		1A.2	Modifier le cadre réglementaire pour y faire figurer les responsabilités de chacun dans la production et la transmission des données	3
	B. Instaurer une routine de travail avec les Points Focaux pour améliorer l'efficacité de la collecte	1B.1	Organiser des réunions périodiques téléphoniques de suivi avec l'équipe statistique et l'ensemble des Points Focaux, pour développer l'esprit d'équipe (notamment avec les nouveaux Points Focaux) et mieux gérer/contrôler l'avancement de la collecte de données	1
		1B.2	Définir et chiffrer le budget nécessaire pour tenir des rencontres périodiques en présentiel avec les Points Focaux	2
		1B.3	Rechercher les financements pour la tenue de réunions périodiques	2

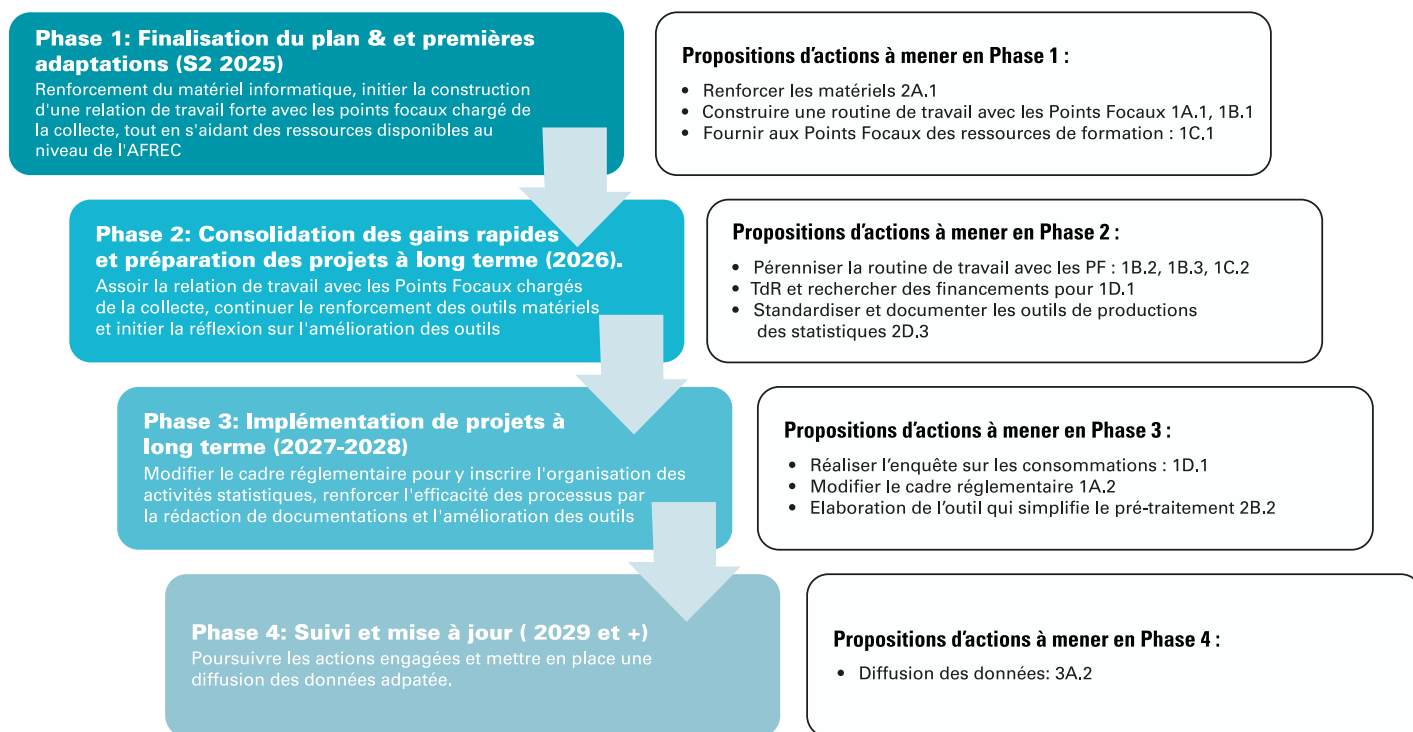
1 - Définir un cadre institutionnel adapté et améliorer la collecte des données	C. Permettre la montée en compétence des Points Focaux	1C.1	Mettre à disposition des points focaux des ressources d'auto-formation	1
		1C.2	Constituer un manuel d'opération pour guider les Points Focaux dans la collecte et les opérations de contrôle-validation qu'ils pourraient effectuer à leur niveau	2
	D. Améliorer les données critiques des sous-secteurs du pétrole et de la biomasse	1D.1	Réaliser une enquête sur la consommation finale d'énergie pour obtenir des données primaires sur l'approvisionnement et les filières d'utilisation finale, en particulier des produits pétroliers et de la biomasse	3
2 - Renforcer les capacités techniques et les ressources matérielles	A. Renforcer le matériel roulant		Doter l'équipe statistique d'un moyen roulant qui permettra de faciliter la collecte des données sur le terrain (c'est-à-dire un véhicule 4x4 adapté pour les missions de terrain)	1
	B. Standardiser et documenter les outils de productions des statistiques	2B.1	Documenter les procédures utilisées actuellement ou proposées et validées lors de l'action précédente	3
		2B.2	Spécifier et mettre en place un outil qui limite les ressaisies	3
		2B.3	Spécifier et élaborer des Excel standardisés pour la collecte de données à diffuser auprès des fournisseurs de données	2
3 - Mieux partager les résultats	A. Produire et publier les statistiques énergétiques	3A.1	Définir les modalités de publication (public cible, calendrier et média adapté au budget de fonctionnement)	1
		3A.2	Publier les statistiques selon les modalités définies	3
	B. Entretenir des liens plus étroits avec les parties prenantes	3B.1	Définir la liste des institutions à inclure dans un comité technique ou un groupe de travail pour favoriser l'échange	1
	C. Renforcer la collaboration avec l'AFREC	3C.1	S'aider des ressources de l'AFREC pour élaborer une liste d'indicateurs que le Ministère doit produire, car sur la thématique énergie, certains indicateurs se recoupent avec les items des questionnaires AFREC.	1
		3C.2	Effectuer un travail d'identification des points de blocages, qui pourraient bénéficier d'un appui technique par l'AFREC	3

4 - Pérenniser et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques	A. Formaliser les interactions et le partage de données entre les acteurs clés	4.A.1	Développer un accord de transmission de données entre les institutions partenaires et les entités gouvernementales la cellule SIE (incluant un calendrier, les procédures de collecte de données et les canevas)	2
		4.A.2	Signer des accords de partage d'information avec toute nouvelle entité intégrant le secteur (publique ou privée) et susceptible de fournir des données	3
	B. Améliorer et étendre les contrôles de qualité	4B.1	Financer (ou rechercher un financement) pour la tenue d'un atelier de validation par an regroupant les principaux fournisseurs de données pour soutenir et superviser la génération et la validation des statistiques énergétiques sur une base annuelle. Chaque institution membre du groupe de travail devra nommer un ou deux points focaux pour participer au processus. Les points focaux seront chargés d'assister l'équipe de statistique dans le processus de collecte des données et de participer aux réunions de validation des données à la fin du cycle de production pour fournir des commentaires et valider les hypothèses requises.	2
		4B.2	Former les points focaux de l'atelier aux bases des statistiques énergétiques pour améliorer la compréhension de l'importance des données énergétiques, des exigences en matière de données et des indicateurs clés.	2
	C. Examiner et évaluer régulièrement le processus statistique, les résultats et les besoins en formation	4.C.1	Procéder à un examen complet des besoins en matière de développement des capacités au sein de l'équipe tous les 3 à 5 ans	3
		4.C.2	Former les nouveaux arrivants	3
		4.C.3	Mener des enquêtes mises à jour sur la biomasse, les utilisations finales du pétrole et l'EE (ou d'autres sujets) si nécessaire pour mettre à jour les hypothèses et les données	3

Tableau 12 : Recommandations

4.2 IMPLÉMENTATION DU PLAN D'ACTION

La figure ci-dessous résume les principales phases de mise en œuvre envisagées pour les actions recommandées en vue d'établir un NEIS en Mauritanie.



Recommandations	Objectif spécifiques	N°	Action	Priorité	Ressources (RH : ressources humaines RF : ressources financières)	Indicateurs	Calendrier
1 - Définir un cadre institutionnel adapté et améliorer la collecte des données	A. Formaliser les rôles de chacun dans la collecte de données	1A.1	<i>Spécifier contractuellement les activités des Points Focaux, dans un format contraignant (Il s'agit d'ajouter à la fiche de poste des Points Focaux la liste exhaustive de leurs tâches de collecte de données et de clarifier les responsabilités hiérarchiques.)</i>	1	RH: 3 semaines de temps dédié RF: limitée	Les Points Focaux, leur responsable hiérarchique et l'équipe statistique sont d'accord sur les modalités de collecte et les rôles de chacun, notamment l'encadrement hiérarchique des Points Focaux	S1 2026
		1A.2	<i>Modifier le cadre réglementaire pour y faire figurer les responsabilités de chacun dans la production et la transmission des données</i>	3	RH: 3 semaines de temps dédié RF: Limitée	Les rôles de chacun dans la collecte de données sont définis dans la réglementation de la Mauritanie	2027-2028

<i>1 - Définir un cadre institutionnel adapté et améliorer la collecte des données</i>	B. Instaurer une routine de travail avec les Points Focaux pour améliorer l'efficacité de la collecte	1B.1	Organiser des réunions périodiques de suivi avec l'équipe statistique et l'ensemble des Points Focaux, pour développer l'esprit d'équipe (notamment avec les nouveaux Points Focaux) et mieux gérer/contrôler l'avancement de la collecte de données	1	RH: 1 jour par mois RF: Limitée si réunion en visio-conférence	Le Directeur de la Direction en charge des statistiques et les Points Focaux chargés de la collecte sont en contact régulièrement et forment une équipe	S2 2025
		1B.2	Définir et chiffrer le budget financier nécessaire pour tenir des rencontres périodiques	1	RH: Limitée RF: Limitée	Un budget détaillé est établi pour la tenue de réunion périodique avec les Points Focaux	S1 – S2 2026
		1B.3	Rechercher les financements pour la tenue de rencontres périodiques	2	RH: quelques jours de temps dédié RF: environ 100€ par trimestre à affiner (20€ de frais par participants, dont 10€ de frais de transport)	Validation de budget dédié	S1 – S2 2026
	C. Permettre la montée en compétence des Points Focaux	1C.1	Mettre à disposition des points focaux des ressources d'auto-formation	1	RH: 1 semaine de temps dédié de chaque Point Focal RF: Limité si réemploi de ressources en ligne	Une liste de ressources à jour et en français est constituée	S1 2026
		1C.2	Constituer un manuel d'opération pour guider les Points Focaux dans la collecte et les opérations de contrôle-validation qu'ils pourraient effectuer à leur niveau	2	RH: 4 semaines du Directeur de l'équipe statistique RF: Limité	Un manuel décrivant les opérations qui incombent aux Points Focaux est disponibles et remis à chaque Point Focal	2027 - 2028

1 - Définir un cadre institutionnel adapté et améliorer la collecte des données	D. Améliorer les données critiques des sous-secteurs du pétrole et de la biomasse	1D.1	Réaliser une enquête sur la consommation finale d'énergie pour obtenir des données primaires sur l'approvisionnement et les filières d'utilisation finale, en particulier des produits pétroliers et de la biomasse	2	RH : ~ 40 semaines RF : ~ 200 000€ en cas de sous-traitance à un cabinet de conseil externe	L'enquête est réalisée et les données d'entrée sont intégrées dans les résultats des statistiques sur l'énergie L'équipe sait comment mettre à jour les données pour les années suivantes	S1-S2 2027
		2A.1	Doter l'équipe statistique d'un moyen roulant qui permettra de faciliter la collecte des données sur le terrain (c'est-à-dire un véhicule 4x4 adapté pour les missions de terrain)	1	RH : limitées RF : ~ 40,000 €	Un véhicule opérationnel est à disposition de l'équipe de statistiques énergétiques	S1-S2 2026
2 - Renforcer les capacités techniques et les ressources matérielles	B. Standardiser et documenter les outils de productions des statistiques	2B.1	Documenter les procédures utilisées actuellement	3	RH: 6 semaines de temps dédié RF: Limitée	Il existe un manuel détaillant les pré-traitements statistiques	2027- 2028
		2B.2	Spécifier un outil qui limite les ressaisies	2	RH: Support externe (AFREC ou Consultant) RF: 9 600€ (2 semaines)	Un cahier des charges fonctionnel est rédigé	S1 – S2 2026
		2B.3	Elaborer l'outil informatique qui permette d'éviter les ressaisies lors du traitement des données collectées	3	RH: Support externe (AFREC ou Consultant) RF: 14 400€ (3 semaines)	Un outil qui évite les ressaisies existe	2027 - 2028
		2B.4	Spécifier et élaborer des Excel standardisés pour la collecte de données à diffuser auprès des fournisseurs de données	1	RH : 4-6 semaines RF : Limitée	Un fichier Excel dédié à chaque institution fournisseuse de données	S1 – S2 2026

3 - Mieux partager les résultats	A. Produire et publier les statistiques énergétiques	3A.1	Réaliser une enquête nationale complémentaire sur les combustibles (suite à celle de 2024 sur les combustibles domestiques)	1	120 000 €	Rapport d'enquête validé	2026-2027
		3A.2	Collaborer avec l'ANSD pour intégrer un module énergie dans l'ESPS (Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal)	3	24 000 €	Rapport d'enquête validé	2027-2028
	B. Entretenir des liens plus étroits avec les parties prenantes	3B.1	Définir la liste des institutions à inclure dans un comité technique ou un groupe de travail pour favoriser l'échange	1	RH: 1-2 semaines RF: Limitée	Un comité technique / groupe de travail est nommé	S1 – S2 2026
	C. Renforcer la collaboration avec l'AFREC	3C.1	S'aider des ressources de l'AFREC pour élaborer une liste d'indicateurs que le Ministère doit produire, car certains indicateurs se recoupent avec les items des questionnaires AFREC.	1	RH: Plusieurs semaines RF: Limitée	Une liste complète des indicateurs est produite	S1 – S2 2026
		3C.2	Effectuer un travail d'identification des points de blocages, qui pourraient bénéficier d'un appui technique par l'AFREC	2	RH: Plusieurs semaines de temps dédié chaque année RF: Limitée	Une note identifiant les problématiques ou un appui technique est nécessaire	S1 – S2 2026
	4 - Pérenniser et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques	4.A.1	Développer un accord de transmission de données entre les institutions partenaires et les entités gouvernementales la cellule SIE (incluant un calendrier, les procédures de collecte de données et les canevas)	2	RH : 8 à 10 semaines, support de la hiérarchie FR : Limité si rédigé en interne	Accords de collaboration signés	2026
		4.A.2	Signer des accords de partage d'information avec toute nouvelle entité intégrant le secteur (publique ou privée) et susceptible de fournir des données	3	RH : limitée FR : Limité si rédigé en interne	Accords de collaboration signés	2029 et +

4 - Pérenniser et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques	B. Améliorer et étendre les contrôles de qualité	4.B.1	<i>Financer (ou rechercher un financement) pour la tenue d'un atelier de validation par an regroupant les principaux fournisseurs de données pour soutenir et superviser la génération et la validation des statistiques énergétiques sur une base annuelle. Chaque institution membre du groupe de travail devra nommer un ou deux points focaux pour participer au processus. Les points focaux seront chargés d'assister la cellule statistique dans le processus de collecte des données et de participer aux réunions de validation des données à la fin du cycle de production pour fournir des commentaires et valider les hypothèses requises.</i>	2	RH : 3 semaines pour la préparation RF : Forfait atelier de 1 000 € pour un atelier de validation (incluant per diem des intervenants)	Un atelier de validation avec toutes les Parties prenantes à lieu annuel Couverture médiatique de l'évènement	S1 2028
		4.B.2	<i>Former les points focaux de l'atelier aux bases des statistiques énergétiques pour améliorer la compréhension de l'importance des données énergétiques, des exigences en matière de données et des indicateurs clés.</i>	2	RH : 2 semaines pour la préparation RF : Forfait conférence de 1 000 € pour un atelier de sensibilisation	Les points focaux de l'atelier de validation comprennent les processus statistiques et participent activement aux ateliers de validation	S2 2028

4 - Pérenniser et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques	4.C.1	<i>Procéder à un examen complet des besoins en matière de développement des capacités au sein de l'équipe tous les 3 à 5 ans</i>	3	RH : 2-3 semaines FR : Limité	Rapport d'auto-évaluation mis à jour identifié sur les adaptations requises dans les processus, les besoins de formation de l'équipe ou les domaines d'amélioration	En continu tous les 3 à 5 ans
	4.C.2	<i>Former les nouveaux arrivants</i>	3	RH : 2 semaines RF : Limitée si le matériel pédagogique est mutualisé	Les nouveaux arrivants disposent des ressources nécessaires pour se former	Au besoin
	4.C.3	<i>Mener des enquêtes mises à jour sur la biomasse, les utilisations finales du pétrole et l'EE (ou d'autres sujets) si nécessaire pour mettre à jour les hypothèses et les données</i>	3	Variable selon le type et la taille de l'enquête	De nouvelles données primaires sont intégrées dans les statistiques de l'année en cours Les hypothèses d'estimation des valeurs additionnelles sont mises à jour	En continu tous les 3 à 5 ans



5.1 RÉSUMÉ DES PROBLÈMES DÉTECTÉS LORS DU DIAGNOSTIC

N°	Problématique	Description
Structure institutionnelle		
1.1	Manque de collaboration et d'accord formel régissant les relations avec les ministères et institutions sous tutelles partenaires	Il n'y a plus de points focaux attirés dans les institutions partenaires ce qui implique des relations informelles avec des échanges de données au bon vouloir des interlocuteurs. Un cadre juridique ou autres accords avec les institutions partenaires pourrait aider à assurer la participation active de tous les partenaires, clarifier les rôles et responsabilités institutionnelles et atténuer les risques liés au roulement des points focaux des institutions partenaires.
1.2	Manque de cadre organisationnel bien défini pour la centralisation du mandat de statistiques énergétiques	Déconnexion entre le plan actuel de collecte et production de statistiques énergétiques et l'organisation prévue par le cadre réglementaire.
Ressources humaines et matérielles		

2.1	Ressources humaines dédiées aux statistiques énergétiques insuffisantes	L'allocation de temps dédiée aux statistiques de l'énergie ne permettent pas de mener à bien tous les travaux sur les statistiques de l'énergie, ainsi l'équipe se concentre sur une collecte partielle de données et la réalisation du bilan énergétique, tandis que le traitement et l'analyse des données sont laissés de côté.
2.2	Besoin de renforcement de capacités sur des sous-secteurs de l'énergie	Les fonctionnaires principaux sont à l'aise avec le sous-secteur de l'électricité ; cependant l'indisponibilité des données ne permet pas à l'équipe de bien renseigner les questionnaires sur le bilan énergétique et l'efficacité énergétique pour les données de la biomasse et les hydrocarbures. Des formations spécifiques sur ses sous-secteurs, les calculs statistiques et les méthodologies d'estimation des indicateurs sont nécessaires.
2.3	Manque de formation pour les collaborateurs	Seuls un membre de l'équipe a été formés aux statistiques de l'énergie et à l'établissement de bilans énergétiques, les autres membres ont des lacunes dans ces domaines et n'ont assisté à aucune des formations dispensées par l'AFREC à ce jour.
2.4	Manque de matériel roulant	L'équipe ne dispose pas de matériel roulant qui serait d'importance inédite pour les déplacements sur le terrain pour la collecte des données

Collecte des données

3.1	Manque de mandat officiel avec les institutions partenaires	Il n'y a pas d'accord officiel qui définit la teneur et le format des informations que les partenaires doivent transmettre à l'équipe statistique. La bonne transmission des données dépend de la relation de travail entre l'équipe et l'interlocuteur partenaire, si elle existe. Il n'existe ni de canevas de collecte de données ni de procédure formalisée telles que des lettres officielles pour la demande de données.
3.2	Données limitées pour la biomasse et l'efficacité énergétique	Les données sur la biomasse sont obsolètes et il n'y a pas de données disponibles (source de données non identifiée) sur l'efficacité énergétique.
3.3	Manque de désagrégation des données par catégorie d'utilisateur et par utilisation finale	Les données récoltées ne permettent pas d'identifier les consommations d'énergie par secteur ni les consommations finales.
3.4	Manque de financement pour la réalisation d'enquêtes ménages représentatives	Difficulté à accéder aux zones rurales ; par exemple l'enquête Biomasse qui démarre ne sera pas représentative de l'ensemble du territoire.
3.5	Manque de sensibilisation et d'engagement auprès des fournisseurs de données	La collecte de données devrait impliquer systématiquement les institutions possédantes de l'information ; or, ce lien de collaboration est actuellement inexistant ou insuffisamment structuré.

Traitement des données

4.1	Absence d'un processus structuré de traitement des données et manque de compétences en traitement de données	Il n'existe pas d'affectation d'un membre de l'équipe sur une thématique (biomasse, hydrocarbure, etc.) pour permettre à chacun de gagner en compétence sur un sous-secteur donné. Il est nécessaire d'améliorer les compétences internes en matière de traitement et de gestion des données
4.2	Manque d'une infrastructure de traitement de données propre au MEP	Il n'y a pas d'outil existant propre au MEP utilisé pour compiler les statistiques de l'énergie, elles sont générées directement via le questionnaire AFREC. Cela ne permet pas l'appropriation des méthodologies sous-jacentes à la génération et analyse des statistiques énergétiques. Il n'y a pas de suivi possible pour ce type d'opération permettant de faire un contrôle qualité
4.3	Manque de formation sur les méthodes approfondies des statistiques énergétiques	La cellule signale un besoin de renforcement des capacités techniques des membres de l'équipe pour maîtriser l'analyse et la gestion des statistiques énergétiques de manière efficace
4.4	Absence d'archivage des bilans saisis	Une fois que le bilan est produit, les données et/ou des rapports associés ne sont pas stockés de manière retraçable ni en serveur local au sein du ministère ni en support papier
Validation des données		
5.1	Pas de contrôle automatique ni de système suivi des corrections	Les moyens de contrôle (par commentaires et analyse des données de l'année précédente) nécessitent tous un arbitrage humain. Des contrôles automatiques pourraient être rajouté pour gagner du temps.
5.2	Absence de mécanisme de validation externe tel qu'un atelier de validation pour présenter le bilan énergétique	Pour garantir l'intégrité des statistiques énergétiques, il faut établir une procédure de validation externe qui groupent les parties prenantes
Diffusion des résultats		
6.1	Absence de production d'analyses de données et d'élaboration de rapports narratifs sur le secteur de l'énergie.	L'absence de publication ponctuelle tel qu'un rapport annuel, et manque d'analyses de données cruciales et de rapport écrites pour fournir des perspectives approfondies sur le secteur et les politiques pertinents, et les perspectives d'avenir. Les statistiques produites doivent être utilisées efficacement pour rédiger des rapports analytiques essentiel à la prise de décision.
6.2	Manque de diffusion des statistiques et des données entre les institutions	Partage limité des données entre les institutions publiques et parapubliques afin de s'assurer que les statistiques officielles peuvent être facilement utilisées comme données d'entrée à d'autres analyses.
6.3	Faible visibilité des statistiques de l'énergie et des travaux de collecte de données	La faible visibilité des statistiques de l'énergie limite la sensibilisation des institutions et du public à l'importance et à l'utilisation des données sur l'énergie, ce qui entrave leur utilisation dans les processus de prise de décisions, dans l'appui de besoins en investissements dans l'amélioration des statistiques de l'énergie, ainsi que la sensibilisation et la participation des institutions partenaires.

5.2 HYPOTHÈSES DE COÛTS

ITEM	COMMENTAIRES	HYPOTHESE DE COUT UNITAIRE (€)
CONFERENCE PACKAGE	Prix pour 24 participants, incluant la location de la salle	960€
FRAIS DE CONSULTANT	Prix par semaine	4800€
FORMATION	Prix d'une semaine de formation, par incluant le transport et l'hébergement	2400€

5.3 LISTE DES ENTRETIENS ET RÉFÉRENCES

1er entretien : 30 janvier 2025

2nd entretien : 22 Avril 2025

Atelier de validation technique

5.4 QUESTIONNAIRES

Transmis dans un fichier séparé



AFREC
Commission Africaine
de l'Énergie

Union
Africaine 

© 2025- Commission Africaine de l'Énergie (AFREC)
02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035,
Algiers, ALGERIA

Tel: +213 23 45 9198

Fax: +213 23 45 9200

afrec@africanunion.org

www.au-afrec.org

